2007-03724/

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

ARRONDISSEMENT.COM

LE PREMIER PORTAIL INTERNET DE SERVICES DE PROXIMITÉ EST LANCÉ!

Montréal, le 3 février 2003 – Le ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, M. André Boisclair, a procédé aujourd'hui au lancement du premier portail Internet de services de proximité, Arrondissement.com Mercier/Hochelaga-Maisonneuve. Ce portail très utile favorisera l'appropriation d'Internet par les citoyens et les citoyennes au moyen d'un lieu virtuel de services, d'échanges et d'entraide, offrant aussi une mine d'informations sur de nombreux sujets. L'événement s'est tenu en présence de la députée d'Hochelaga-Maisonneuve et présidente de l'Assemblée nationale du Québec, M^me^ Louise Harel, et de nombreux représentants officiels et de partenaires.

« Le gouvernement du Québec vient d'achever la restructuration des institutions municipales, dans le but de favoriser la transformation des municipalités en communautés capables d'offrir de meilleurs services aux meilleurs coûts. Ces dernières se caractérisent non seulement par une assise économique, mais par une plus grande solidarité dans la recherche d'un milieu de vie satisfaisant pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens. On y trouve donc une vie communautaire active. En effet, il n'y a pas de développement économique et urbain sans développement social, et c'est dans cette perspective que le Fonds de développement de la métropole a accordé son soutien au portail Internet Arrondissement.com », a déclaré monsieur Boisclair.

Le portail Arrondissement.com est avant tout un outil moderne et facile d'utilisation. Un de ses grands avantages est de rapprocher les citoyens des services qui leur sont offerts dans leur arrondissement. Regroupées sous forme de bottins et de rubriques, les ressources concernent une multitude de sphères : de la santé à l'éducation, de la vie de quartier à l'actualité. Des forums de discussion variés permettent également aux internautes d'échanger des commentaires, des trucs et des conseils sur des sujets qui les touchent. De plus, le portail offre des outils de collaboration et d'échanges aux organismes sans but lucratif du quartier.

« Je tiens à féliciter tous les partenaires qui ont travaillé à la réalisation de ce projet unique et novateur. La population de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve y trouvera un médium interactif et vivant qui correspond à sa réalité et à ses intérêts. Le contenu francophone diversifié et enrichissant de ce portail offre des ressources multiples en ligne, notamment en matière de santé, de loisir, de recherche d'emploi et de logement », a déclaré la ministre Lemieux, de Paris où elle participe à une mission sur la diversité culturelle.

La réalisation du portail a été rendue possible grâce au soutien financier du ministère des Affaires municipales et de la Métropole et du ministère de la Culture et des Communications qui lui ont accordé respectivement 300 000 $ par

l'intermédiaire du Fonds de développement de la métropole et 150 000 $ par l'intermédiaire du Fonds de l'autoroute de l'information. Ces sommes ont été versées à l'organisme communautaire l'Avenue, pour concevoir le portail et le mettre en ligne. D'ici l'été 2003, le portail sera adapté et exporté dans trois autres arrondissements de Montréal : Villeray/St-Michel-/Parc-Extension, Rosemont/Petite-Patrie et Plateau Mont-Royal.

Créé en 1994, le Fonds de l'autoroute de l'information a, entre autres, pour mission d'aider au déploiement de contenus et de services de langue française dans Internet.

Sources :

Marjolaine Perreault
Attachée de presse
Cabinet de la ministre d'État à
la Culture et aux Communications
Tél. : 418 380-2310

Martin Lévesque
Attaché de presse
Cabinet du ministre d'État aux Affaires municipales
et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau
Tél. : 418 521-3911

Retour à la liste

Haut de page

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007